

**ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE**

**Budget annexe**

**M 4**

**Décision modificative  
N°2**

**Année 2017**

**Voté par nature**

**Poste comptable**

**Paierie de la Région Centre**

COLLECTIVITES MEMBRES DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

RÉGIONS
Région Nouvelle-Aquitaine
Région Auvergne-Rhône-Alpes
Région Bourgogne-Franche-Comté
Région Centre-Val de Loire
Région Occitanie
Région Pays de Loire

VILLES ET AGGLOMERATIONS
Agglomération de Nevers
Angers Loire Métropole
Carène Saint-Nazaire agglomération
Clermont Communauté
Moulins Communauté
Nantes Métropole
Roannais Agglomération
Saint-Etienne Métropole
Saumur Val de Loire
Tours Métropole Val de Loire
Ville de Blois
Ville de Bourges
Ville de Châteauroux
Ville de Limoges
Ville de Montluçon
Ville de Vichy
Ville de Vierzon
Ville d'Orléans

SICALA
Sicala Anjou Atlantique
Sicala de Haute-Loire
Sicala de la Nièvre
Sicala de l'Allier
Sicala de Saône-et-Loire
Sicala d'Indre-et-Loire
Sicala du Cher

DEPARTEMENTS
Département de la Creuse
Département de la Haute-Loire
Département de la Haute-Vienne
Département de la Loire
Département de la Lozère
Département de la Nièvre
Département de l'Allier
Département de l'Ardèche
Département de Loire-Atlantique
Département de Maine-et-Loire
Département de Saône-et-Loire
Département d'Indre-et-Loire
Département du Cher
Département du Loir-et-Cher
Département du Loiret
Département du Puy-de-Dôme

## SOMMAIRE

pages			
<b>I Informations générales</b>			
Modalités de vote du budget			
<b>II Présentation générale du budget</b>			
A1 - Vue d'ensemble - Sections			
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres			
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres			
B1 - Balance générale du budget - Dépenses			
B2 - Balance générale du budget - Recettes			
<b>III Vote du budget</b>			
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses			
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes			
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses			
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes			
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles			
<b>IV - Annexes</b>		<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
<b>A - Eléments du bilan</b>			
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie			
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette			
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux			
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours			
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture			
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes			
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements			
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations			
A3.2 - Etalement des provisions			
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses			
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes			
A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)			
A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)			
A6 - Etat des charges transférées			
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers			
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie			
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt			
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget			
B1.4 - Etat des contrats crédit-bail			
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé			
B1.6 - Etat des autres engagements donnés			
B1.7 - Etat des engagements reçus			
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents			
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents			
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
C1.1 - Etat du personnel			
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie			
C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)			
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)			
<b>D Arrêté et signatures</b>			
D - Arrêté et signatures			

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
  - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont : (3)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
  - budgétaires (délibération n° ..... du .....).

- IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).  
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (5) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	125 864,14	10 786,30
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		125 864,14	10 786,30

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	97 143,00	97 143,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 079 375,63	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		1 176 518,63	97 143,00

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	1 302 382,77	107 929,30
----------------------------	--------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	dont Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
011	Charges à caractère général	2 637 394,14	110 864,14	52 857,00	52 857,00	2 690 251,14
012	Charges de personnel et frais assimilés	564 900,00				564 900,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	538 000,00	15 000,00			538 000,00
<b>Total des dépenses des services</b>		<b>3 740 294,14</b>	<b>125 864,14</b>	<b>52 857,00</b>	<b>52 857,00</b>	<b>3 793 151,14</b>
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	20 000,00				20 000,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues	150 000,00		-150 000,00	-150 000,00	
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>3 910 294,14</b>	<b>125 864,14</b>	<b>-97 143,00</b>	<b>-97 143,00</b>	<b>3 813 151,14</b>
023	Virerment à la section d'investissement (6)	1 909 635,87		97 143,00	97 143,00	2 006 778,87
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	331 350,26				331 350,26
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>2 240 986,13</b>		<b>97 143,00</b>	<b>97 143,00</b>	<b>2 338 129,13</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 151 280,27</b>	<b>125 864,14</b>			<b>6 151 280,27</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
-----------------------------------------------	---

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 151 280,27</b>
---------------------------------------------------	---------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	dont Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	3 377 244,00				3 377 244,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	858 972,30	10 786,30			858 972,30
75	Autres produits de gestion courante					
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>4 236 216,30</b>	<b>10 786,30</b>			<b>4 236 216,30</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)	737 000,00				737 000,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>4 973 216,30</b>	<b>10 786,30</b>			<b>4 973 216,30</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>4 973 216,30</b>	<b>10 786,30</b>			<b>4 973 216,30</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 178 063,97</b>
-----------------------------------------------	---------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 151 280,27</b>
---------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>2 338 129,13</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	dont Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=II+III
20	Immobilisations incorporelles	95 658,66	95 658,66	73 980,00	73 980,00	169 638,66
21	Immobilisations corporelles	971 239,77	727 253,64	56 020,00	56 020,00	1 027 259,77
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 253 463,33	256 463,33	-32 857,00	-32 857,00	2 220 606,33
	<b>Total des opérations d'équipement</b>			<b>97 143,00</b>	<b>97 143,00</b>	<b>3 417 504,76</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 320 361,76</b>				
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>					
45X-1	<b>Total des opé. Pour compte de tiers (6)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 320 361,76</b>		<b>97 143,00</b>	<b>97 143,00</b>	<b>3 417 504,76</b>
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
<b>TOTAL</b>		<b>3 320 361,76</b>		<b>97 143,00</b>	<b>97 143,00</b>	<b>3 417 504,76</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 417 504,76</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	dont Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)	385 538,65				385 538,65
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>385 538,65</b>				<b>385 538,65</b>
45X-2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>385 538,65</b>				<b>385 538,65</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 909 635,87		97 143,00	97 143,00	2 006 778,87
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	331 350,26				331 350,26
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 240 986,13</b>		<b>97 143,00</b>	<b>97 143,00</b>	<b>2 338 129,13</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 626 524,78</b>		<b>97 143,00</b>	<b>97 143,00</b>	<b>2 723 667,78</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	+
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 417 504,76</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>2 338 129,13</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.  
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.  
(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.  
(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexes IV A7).  
(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.  
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	163 721,14		163 721,14
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00		15 000,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	-150 000,00		-150 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		97 143,00	97 143,00
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>28 721,14</b>	<b>97 143,00</b>	<b>125 864,14</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
-------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>125 864,14</b>
---------------------------------------------------	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (6)	169 638,66		169 638,66
21	Immobilisations corporelles (6)	783 273,64		783 273,64
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	223 606,33		223 606,33
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>1 176 518,63</b>		<b>1 176 518,63</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
------------------------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 176 518,63</b>
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.  
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.  
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"  
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)	10 786,30		10 786,30
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>10 786,30</b>		<b>10 786,30</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
=		
	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>10 786,30</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks		97 143,00	97 143,00
021	Virement de la section de fonctionnement			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>			<b>97 143,00</b>	<b>97 143,00</b>

+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
+		
	<b>AFFECTATION AU COMPTE 106</b>	
=		
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>97 143,00</b>

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.  
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV-A7).  
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

## SECTION D'EXPLOITATION

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>2 637 394,14</b>	<b>52 857,00</b>	<b>52 857,00</b>
6061	Fournitures non stockables	403 146,74		
6063	Fournitures d'entretien	933,07		
6064	Fournitures administratives	1 199,57		
6066	Carburants	8 500,00		
611	Sous-traitance générale	1 179 840,96	52 857,00	52 857,00
6137	Redevances, droits passage, servitudes	36 000,00		
61523	Entretien reseau	104,50		
61528	Entretien autres	5 000,00		
61551	Matériel roulant	2 500,00		
6156	Entretien maintenance	39 175,25		
6168	Autres	92 076,05		
617	Études et recherches	87 200,00		
618	Divers	11 122,00		
6226	Honoraires	10 840,00		
6231	Annonces et insertions	6 000,00		
6251	Voyages et déplacements	5 000,00		
6262	Frais de télécommunications	71 756,00		
63512	Taxes foncières	601 000,00		
6358	Autres droits	76 000,00		
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>564 900,00</b>		
6218	Autre personnel extérieur	114 900,00		
6411	Salaires, appointements, commissions base	408 000,00		
6451	Cotisations à l'urssaf	42 000,00		
<b>014 (7)</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>538 000,00</b>		
6541	Créances admises en non valeur	30 000,00		
658	Charges diverses de gestion courante	508 000,00		
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>				
<b>(a) = (011+012+014+65)</b>		<b>3 740 294,14</b>	<b>52 857,00</b>	<b>52 857,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>			
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>20 000,00</b>		
673	Titres annulés	20 000,00		
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d) (9)</b>			
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>150 000,00</b>	<b>-150 000,00</b>	<b>-150 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>3 910 294,14</b>	<b>-97 143,00</b>	<b>-97 143,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	1 909 635,87	97 143,00	97 143,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	331 350,26		
6811	Dotatation amort. sur immobilisations	331 350,26		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		2 240 986,13	97 143,00	97 143,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		2 240 986,13	97 143,00	97 143,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>		6 151 280,27		

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	125 864,14
	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	125 864,14

**Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.  
 (2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.  
 (3) Hors restes à réaliser  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.  
 (6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.  
 (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.  
 (8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.  
 (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
 (10) Ce chapitre n'existe pas en M49.  
 (11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.  
 (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 377 244,00		
706	Prestations de services	3 377 244,00		
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	858 972,30		
74	Subventions d'exploitation	858 972,30		
75	Autres produits de gestion courante			
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75</b>		<b>4 236 216,30</b>		
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	737 000,00		
7815	Reprises sur prov. risques & charges	737 000,00		
<b>TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>4 973 216,30</b>		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)</i>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)</b>	<b>4 973 216,30</b>		
------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	--	--

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>10 786,30</b>
-----------------------------------	------------------

<b>R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
-----------------------------------------------	--

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>10 786,30</b>
------------------------------------------------------	------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	95 658,66	73 980,00	73 980,00
2031	Frais d'études	44 650,80		
2051	Concessions et droits similaires	51 007,86	73 980,00	73 980,00
21	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	971 239,77	56 020,00	56 020,00
2157	Agencements et aménagements du matériel	960 779,77	56 020,00	56 020,00
2182	Matériel de transport	10 460,00		
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>			
23	<b>Immobilisations en cours (hors opération)</b>	2 253 463,33	-32 857,00	-32 857,00
2315	Installations, mat. et outill. techniques	2 246 062,33	-32 857,00	-32 857,00
238	Avances versés sur cdes d'immos corpor.	7 401,00		
	<b>Total des opérations (5)</b>			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 320 361,76</b>	<b>97 143,00</b>	<b>97 143,00</b>

10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>			
13	<b>Subventions d'investissement</b>			
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>			
18	<b>Compte de liaison : affectation (Ba, régle)</b>			
26	<b>Participations et créances rattachées à des particip.</b>			
27	<b>Autres immobilisations financières</b>			
020	<b>Dépenses imprévues</b>			
	<b>Total des dépenses financières</b>			

45...1..	<b>Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)</b>			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>3 320 361,76</b>	<b>97 143,00</b>	<b>97 143,00</b>
-----------------------------------	---------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)</b>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>3 320 361,76</b>	<b>97 143,00</b>	<b>97 143,00</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	------------------	------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>1 079 375,63</b>
-----------------------------------	---------------------

<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>=</b>
----------------------------------------------------------------	----------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 176 518,63</b>
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
<b>Total des recettes d'équipement</b>				

10	Dotations, fonds divers et réserves	385 538,65		
1068	Autres réserves	385 538,65		
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>385 538,65</b>		

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES RÉELLES</b>	<b>385 538,65</b>		
-----------------------------------	-------------------	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote t-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	1 909 635,87	97 143,00	97 143,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</i>	331 350,26		
2805	<i>Concessions et droits similaires</i>	55 089,36		
28131	<i>Bâtiments</i>	1 737,00		
28135	<i>Installations générales</i>	12 132,00		
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	2 226,95		
28157	<i>Agencemts et aménagemts du matériel</i>	242 591,32		
28181	<i>Installations, agencemts &amp; aménagemts</i>	12 001,00		
28182	<i>Matériel de transport</i>	2 322,00		
28183	<i>Matériel de bureau et matériel inform.</i>	3 250,63		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION</b>		<b>2 240 986,13</b>	<b>97 143,00</b>	<b>97 143,00</b>
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 240 986,13</b>	<b>97 143,00</b>	<b>97 143,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)</b>		<b>2 626 524,78</b>	<b>97 143,00</b>	<b>97 143,00</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>				
				+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>				
				=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>97 143,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)**

**LIBELLE :**

**POUR INFORMATION**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (5)	Montant (5)
	<b>DEPENSES</b>		<b>a</b>		<b>b</b>	<b>b</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>					
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>					
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affect.</b>					
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	<b>c</b>	<b>d</b>
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affect.</b>	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	
	<b>Autres</b>	

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.1</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.2</b>

**A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délégation du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée	

**A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
<b>Dépréciations (2)</b>						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>			6 621 760,0	6 621 760,0		5 884 760,0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques			6 621 760,00	6 621 760,00	737 000,0	5 884 760,0
.....						
<b>Dépréciation (2)</b>						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>			6 621 760,0	6 621 760,0		5 884 760,0
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

**A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)</b>			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>		<b>1 205 239,77</b>		

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**A4.2 - RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		<b>97 143,00</b>	<b>97 143,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
10	Dotations, fonds divers et réserves		
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>97 143,00</b>	<b>97 143,00</b>
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2805	Concessions et droits similaires		
28131	Bâtiments		
28135	Installations générales		
28151	Installations complexes spécialisées		
28157	Agencements et aménagements du matériel		
28181	Installations, agencements & aménagements		
28182	Matériel de transport		
28183	Matériel de bureau et matériel inform.		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (a)	97 143,00	97 143,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1088 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>97 143,00</b>				<b>97 143,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b> <span style="float: right;"><b>97 143,00</b></span>
<b>Solde</b>	<b>V=IV-II (6)</b> <span style="float: right;"><b>+97 143,00</b></span>

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.  
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>	<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>		<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>	<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>
<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>	<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT				B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			
N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)
Microcentrale du Chapeau	juin-18 2 700 000,00 €	0	2 700 000,00 €	-	737 000,00 €	1 950 000,00 €	-

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT				B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT			
N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Etablissement public Loire : Budget annexe  
Paierie régionale du Centre

Décision modificative n°2 2017

Présenté par le Président du Comité Syndical.  
A Orléans , le 5 juillet 2017

Nombre de membres en exercice  
Nombre de membres présents ou  
représentés  
Nombre de suffrages exprimés  
VOTE :

71

36

36

36

Contre :

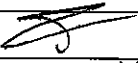
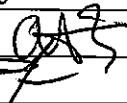



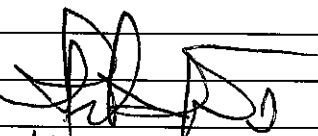
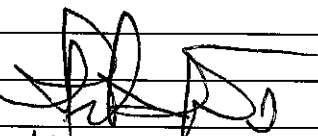
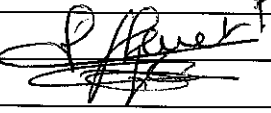
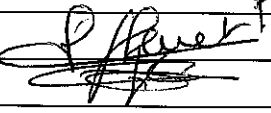
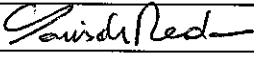
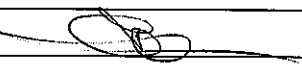
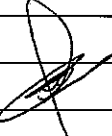
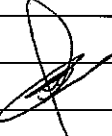

Pour :

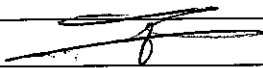
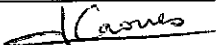
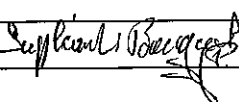


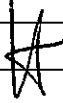

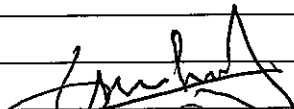
Abstentions :

Date de convocation : 06/06/2017

Délibéré par le Comité Syndical réuni en session ordinaire  
A Orléans , le 5 juillet 2017

Les membres du Comité Syndical

ANTON Stéphanie	
ASSEZAT Georges	
BAGOT Patrick	
BARLE Christian	
BARNIER Jean-François	
BERGEON Jean-Luc	
BOIGARD Fabrice	
BOISNEAU Jean-Paul	
BOUQUET Jocelyne	
BROSSELLIER Pierre	
BROUILLE Andréa	
CHEVTCHENKO Jacques	
CHENNETCarole	
CHITO Christian	
COLAS Frédérique	
CORSAN Jean-Jacques	
COUTURIER Christian	
DA SILVA Jennifer	
DEMOIS Jean-Louis	
DE REDON Louis	
DESSERT Alain	
DEVAUX Isabella	
DUMAS Christian	
DURAND Bruno	
FAUCHEUX Benoit	
FRECHET Daniel	
GAILLARD Thierry	
GALLIEN Cécile	
GENET Fabien	
GERAULT Laurent	
GREN Chantal	

HAMEON Françoise	
HERVOCHON Freddy	
HERTELOUP Alain	
JODAR Christiane	
JOUBERT Michel	
KAOUES Djamilia	
LACROIX Jérémie	
LAVILLE Didier	
LEBLANC Jean-Claude	
LEFORT Pierre	
LEGOUTIERE Pierre-Antoine	
LHERITIER Catherine	
LIANCE Bruno	
LOPEZ Luc-Jean-Jacques	
MAILLOLS Aurélie	
MAIRAL Jean-Claude	
MALBO Gérard	
MAQUIN Gabriel	
MARCHAND André	
MARTIN Louis-François	
MATHIEU Sylvain	
MORIN Jean-Claude	
PALPACUER Bernard	
PLENET Simon	
POIRIER Nathalie	
PROVOST Eric	
REBCOUT Chantal	
REZÉ Jean-Pierre	
RIBOULET Claude	
RIGLET Jean-Luc	
RIVET Nadine	
ROCHE Bernadette	
ROUSSET Nathalie	
SARDOU Dominique	
SAUVADE Bernard	
TAITE Jean-Pierre	
VERIN Anne	
VIALLE Marie-Thérèse	
VIGIER Jean-Pierre	
VIROULAUD Rémy	

Compte tenu de la réception en Préfecture, le  
et de la publication, le **10 JUIL. 2017**

Certifié exécutoire par le Président du Comité Syndical,

A Orléans, le **05/07/2017**  
Le Président de l'Établissement public Loire

REÇU A LA PREFECTURE  
DE LA REGION CENTRE LE  
**07 JUIL. 2017**  
S.G.A.R.

**N° 0525**